



TECHNICA
INDUSTRIES

DEFINITION DE FONCTION



Page 1/2

MECANICIEN

Sous la responsabilité du Responsable de Chantier mécanique auquel il est rattaché, le mécanicien a pour mission d'assurer le bon déroulement des phases de travail qui lui sont confiées par son responsable.

IL A LES RESPONSABILITES SUIVANTES :

POUR LA FONCTION

- Participer au démontage ou démonter des pièces mécaniques
- Utiliser les outillages appropriés aux phases de travail
- Respecter les procédures mises à disposition par le Resp. ou le chargé de travaux mécanique
- Participer aux prises de cotes ou réaliser des prises de cotes
- Participer ou réaliser des relevés de jeux
- Participer au remontage ou remonter des pièces mécaniques
- Renseigner les fiches relevées contractuelles après validation par chargé de travaux mécanique
- Responsable de l'autocontrôle des opérations dont il a la responsabilité
- Réaliser des travaux mécaniques spécifiques sous contrôle hiérarchique chantier
- Signaler toute anomalie constatée à leur hiérarchie
- Responsable du maintien en bon état de la machine sur laquelle a lieu l'intervention
- Assurer la maintenance 1^{er} niveau des outillages mis à disposition
- Etre responsable de sa sécurité sur les lieux d'intervention et de celle de ses collègues
- Respecter les exigences en matière de qualité, sécurité et environnement sur leurs lieux de travail.
- Contribuer à faire des remontées d'infos relatives à la Qualité
- Respecter la hiérarchie chantier indiquée dans organigrammes interventions sites

POUR LA SECURITE :

- Respecter le port des équipements de sécurité individuels (EPI)
- Respecter le port d'EPI spécifique en cas d'utilisation de produits chimiques
- Disposer des équipements de sécurité collectifs
- Respecter les consignes sur les installations (conformes aux règles de sécurité) dans le périmètre de l'ensemble du chantier
- Avoir toujours le carnet individuel (habilitations, etc.) en sa possession
- Prendre connaissance des PDP et des analyses de risques
- Contribuer à faire des remontées d'infos relatives à la Sécurité
- Participer aux propositions de solutions aux non-conformités internes et aux analyses d'accident ou « presque accident »



TECHNICA
INDUSTRIES

DEFINITION DE FONCTION



Page 2/2

MECANICIEN

- S'impliquer dans les actions liées aux objectifs annuels

Localisation : France entière et étranger ponctuellement

Expérience professionnelle requise : expériences en mécanique

Langues étrangères : une connaissance de l'anglais est un plus

Statut : CDI

Merci d'adresser votre candidature au service RH :
contact@technica-industries.com